

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?

(Rappelez-vous que pour accéder directement à un article, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante du présent sommaire.)

— un **éditorial** sur le Brexit : est-ce une chance pour repenser l'Europe ? ;

— dans les « **documents et travaux** » : un résumé de la **note de conjoncture** de juin 2016 ;

— et les habituelles rubriques « Contrat-social » **en bref** et « Comment **prendre contact avec nous** ».

éditorial

« Brexit : une chance ? Reprendre l'Europe »

Ceci n'est pas une prise de position de Contrat-social, mais le titre d'un livre récent de Nicole Fontaine, ancien président du Parlement européen, et du journaliste François Poulet-Mathis !

Il est bien dans notre vocation de le commenter car l'Europe peut-être l'un des moteurs de la réforme du contrat social français à laquelle nous aspirons.

Le point de départ du livre est indiscutable. Une lente descente aux enfers de l'Union européenne. La responsabilité en incombe en partie aux Britanniques qui sont parvenus à réduire l'Europe à une zone de libre-échange si large qu'elle n'a pas pu s'approfondir.

Mais on ne peut exempter les États qui ont tout fait pour que le pouvoir passe de plus en plus au Conseil européen, qui n'est rien d'autre que le vieux « concert des nations ». Pas de personnalité marquante à la tête de la Commission depuis Delors, des commissaires qui se comportent souvent comme des représentants des États d'où ils sont issus, une administration qui, faute de *leadership* politique, se réfugie dans une « sur réglementation », parfois comique (la courbure des concombres) parfois nuisible. Par exemple, par idéologie et manque d'un patron fort, la « Dg Concurrence », avec l'aide de la Cour de justice, a pu décider, sans mandat et à coups de syllogismes spécieux, qu'il fallait, pour le bien du marché unique, laisser pourrir le football par l'argent (arrêt Bosman) ou, plus grave, enrayer l'apparition de champions industriels européens (voir le naufrage de Pechiney).

La coexistence de l'Union à 28 et de la Zone euro n'a évidemment rien arrangé. L'on a pu dire que l'Union « sur-administrait » sur des détails et ne traitait pas les sujets qui préoccupaient vraiment les citoyens. L'impuissance devant l'immigration en est un exemple flagrant.

Pas étonnant que l'opinion publique ne se passionne pas pour une telle Europe et, pire encore, qu'elle serve de cible à tous les populismes de droite ou de gauche. Au lieu de se méfier des démagogues, certains gouvernements ont cru habile de leur faciliter la tâche en organisant d'imprudents référendums : 2005, 2016, même punition, même motifs !

Aujourd'hui les faits sont là : le *leave* a recueilli 52 % des voix concentrées en Angleterre. En dépit d'incertitudes, le Brexit est probable. Peut-il être une chance pour l'Europe ? Nicole Fontaine et François Poulet-Mathis l'espèrent mais, si elle se réforme. Il faut donc mettre à profit le délai probablement long de sortie de la Grande Bretagne pour repenser les principes et réformer l'Union.

Certains prétendent qu'il faut tout rebâtir au risque de tout détruire. Ne vaudrait-il pas mieux partir de l'existant et l'améliorer, sans ouvrir un nouveau et périlleux débat institutionnel,

mais de façon aussi pragmatique que possible ?

Les grandes lignes d'un possible projet pourraient être les suivantes

- définition d'une vision motivante ;
- acceptation d'un système à plusieurs vitesses ;
- pour ceux qui seraient à la fois désireux et capables d'en faire partie, une véritable harmonisation budgétaire, sociale et fiscale qui ne pourrait être obtenue que par l'extension de la décision majoritaire ;
- des responsables des instances de l'Union choisis pour leur charisme et leur capacité à tenir en main la bureaucratie, s'il en existe ;
- le lancement de programmes concrets, type Airbus, avec les ressources nécessaires et en oubliant les débats idéologiques : par exemple, il est clair qu'il n'y a aucun consensus sur une défense indépendante des États-Unis, mais on pourrait progresser sur un développement des programmes d'armement communs ;
- etc.

Il va certainement y avoir sur ces thèmes de grandes déclarations gouvernementales, mais seront-elles suivies d'effets concrets comme les « Six », dans les années cinquante, ont su proposer le « marché commun » après l'échec de la « communauté européenne de défense » ? Avons-nous les dirigeants capables d'avancer et les peuples, travaillés par la démagogie, les laisseront-ils faire ? En France, les campagnes présidentielles apporteront-elles des réponses ?

Dans l'incertitude, ceux qui ont la foi dans l'avenir de l'Europe doivent militer dans ce sens, même sans trop espérer.

À la date de parution de cette Lettre, les leaders de l'Europe paraissaient plus préoccupés par la recherche d'un compromis avec la Grande-Bretagne (l'Angleterre ?) que par la constitution d'un noyau dur qui relancerait la construction européenne !

principaux événements

déjeuner

Au cours du deuxième trimestre, un déjeuner nous a permis de recevoir comme invité, le 23 juin, **Laurent Tertrais**, membre de l'État-major de la CFDT, où il s'occupe notamment de communication et de stratégie. En ces temps troublés d'opposition à la loi « El Khomry », il nous a paru intéressant de recueillir le regard que jette un grand syndicat sur ces événements.

nouveau membre

Alain Heilbrunn, né le 15 janvier 1945, ingénieur de l'Inscir (Chimie de Rouen) et docteur de l'université de Rouen, a fait carrière à CdF Chimie, puis à Orkem et enfin au sein du Groupe Total. Il a été membre du bureau confédéral de la Cgc, président du Mouvement des cadres et dirigeants chrétiens et conseiller du Commerce extérieur. Il est aussi membre de plusieurs think tanks dont l'Ifri et la fondation Robert-Schuman.

vie de l'association

Alain de Vulpian vient de recevoir un des grands prix de l'Académie française, le prix « Essai 2016 », pour son livre *Éloge de la métamorphose* dont il nous parlera le 27 septembre, lors de notre prochain déjeuner. Rappelons qu'Alain de Vulpian est l'un de nos plus anciens membres et l'inspirateur de beaucoup de nos réflexions. Il est également membre de nos partenaires Sol et Les Vigilants, ce qui constitue des liens supplémentaires. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Un cocktail sera organisé le jeudi 8 décembre 2016 de 18 heures à 20 heures au cercle national des Armées, place Saint-Augustin, pour accueillir nos invités.

débats entre membres

Leur intensification est un des objectifs de notre programme d'action. Rappelons qu'il suffit à toute personne qui souhaite apporter une contribution de l'envoyer à l'adresse membres@contrat-social.com.

Parmi les points débattus ce trimestre, nous pouvons retenir celui relatif à l'usage du ratio PIB

pour mesurer la « prospérité » d'un pays (cf. extrait 21-50 *How to measure prosperity*). Certains chercheurs ont depuis longtemps souligné les limites à la croissance du PIB comme indicateur de progrès, pour ne pas dire de « bonheur ». Ainsi, par exemple, le fait que « la nurse qui épouse son patient fait baisser le PIB », que « les temps passés dans les embouteillages augmentent le PIB », de même, en cette période de faible croissance généralisée, que le fait de passer le PIB de 0,3 % à 0,4 %, permette d'annoncer une augmentation de 33 % de la croissance... alors que l'on est dans la marge d'erreur, sont des preuves de la limite de cet indicateur !

Toutefois le fait qu'il soit plus agréable de vivre de nos jours qu'il y a 10 000 ans (et même 200 ans) n'est guère contestable. Une grande liste d'auteurs (cf. dernier numéro de *Futuribles*) affirme que le bien-être des Occidentaux, Français compris, s'améliore plus que ne le dit le PIB. Ceci dit, bien malin qui inventera un indicateur meilleur que le PIB tant la notion de bien être est quasiment propre à chaque individu.

documents et travaux

note de conjoncture

synthèse rédigée en juin 2016

Économie mondiale : croissance en baisse, risques en hausse

Les derniers indicateurs de la situation économique mondiale avaient été revus à la baisse, avant même le Brexit. Les prévisions de la Banque mondiale montrent une croissance en 2016 et en 2017 respectivement de 2,4 % et 2,8 % pour l'économie mondiale, de 1,7 % et 1,9 % pour les économies avancées et de 3,5 % et 4,4 % pour les économies émergentes. De manière objective, l'économie mondiale prise dans son ensemble semble certes échapper à la récession et continuer à croître lentement mais se trouve néanmoins dans une situation quelque peu problématique avec des différences sensibles entre pays. Corrélativement, cette situation économique a entraîné une baisse du prix des matières premières, qui aurait atteint en moyenne de l'ordre de 38 % en 2015.

Avec la multiplication des tensions géopolitiques, la croissance des flux migratoires, les divergences au sein de l'Europe, on risque d'aller vers une désolidarisation, une régression du mouvement européen voire une dislocation de l'Europe et, au total, peut-être une forme de « dé-mondialisation ». Une concertation mondiale permettant une relance de l'économie, des échanges et des investissements, assortie d'une régulation du système financier et d'une coordination monétaire, par exemple au sein du G20 et de l'OMC, apparaît actuellement utopique.

À l'opposé de cette tendance, des études récentes affirment qu'un ensemble d'environ 150 firmes multinationales — notamment financières plus ou moins reliées entre elles et « interconnectées » — constituerait une véritable galaxie complexe avec leurs satellites représentant de l'ordre de 60 % du chiffre d'affaires mondial. Ainsi, dans le secteur du numérique, quatre entreprises américaines, les « Gafa » (Google, Apple, Facebook, Amazon) détiendraient une véritable hégémonie dans le domaine du numérique et des données.

Au total, une dé-mondialisation ou une autre forme de mondialisation sont-elles en cours ?

France : une éclaircie

Au vu des indicateurs du premier trimestre 2016, la situation économique de la France paraissait en légère amélioration. En effet, la France va — un peu — mieux. S'il faut effectivement saluer ces bons indicateurs, en revanche le chômage recule mais moins vite qu'ailleurs et reste à un niveau élevé comparé notamment à l'Allemagne et au Royaume-Uni.

Comme le soulignait le FMI, ce chômage élevé serait pour une bonne part structurel et non conjoncturel ; le déficit extérieur a pesé négativement à hauteur de 0,7 % sur le taux de croissance ; si « l'alignement des astres » (énergie, taux, devise) a contribué pour environ 0,6 % à l'amélioration de nos performances, en revanche, l'Insee a chiffré de l'ordre de 0,4 % du PIB l'effet négatif des hausses des prélèvements... En dépit de ces ponctions élevées, le déficit public ne se résorbe qu'insuffisamment et reste supérieur à la moyenne européenne ; la complexité administrative, l'instabilité dans tous les domaines, notamment social... ne contribuent pas à l'attriance d'un pays dont l'industrie recule régulièrement.

L'éclaircie récente ne doit pas masquer les problèmes fondamentaux de la France qui ne pourront être résolus que par des réformes et des efforts admis et consentis par la majorité du pays.

Europe : quel devenir ?

La situation de l'ensemble de l'Europe est dominée par les conséquences du référendum britannique. En attendant, sur le plan concret, c'est une longue période de transition et d'incertitude qui s'est ouverte. En effet, on ne connaît ni l'agenda de ce divorce, ni le calendrier des négociations de sortie, ni la durée de cette période de transition, ni le contenu des accords ultérieurs qu'il sera indispensable de négocier. Dans l'immédiat, le Royaume-Uni reste juridiquement membre à part entière de l'Union européenne. Un tel processus de sortie pourrait s'étaler sur de nombreuses années engendrant une période d'instabilité et de tensions.

Pour rester dans les domaines économique et financier, les réactions ont été parfois émotionnelles et extrêmes tandis que les marchés faisaient preuve d'une très grande nervosité. Avant le brexit, les perspectives de l'économie, plutôt médiocres, semblaient se stabiliser pour l'Europe dans son ensemble et notamment pour la zone euro, avec une croissance du PIB autour de 1,6 à 1,7 % en 2016 comme en 2017, inférieure à la moyenne des économies avancées et, en particulier, des États-Unis. Ces prévisions seront à revoir à la baisse mais il est trop tôt pour avancer des chiffres fiables.

C'est d'abord au Royaume-Uni que les effets récessifs seront les plus importants en raison de la période d'incertitude de toutes natures, du choc de confiance, de la durée de la période de transition, de la dépréciation de la livre vis-à-vis des autres devises étrangères accentuée par la dégradation de la dette, des conséquences sur la City.... Bien entendu, les effets ne seront pas immédiats tandis que les modalités et le caractère plus ou moins amiable de la sortie pèsent lourdement. D'ici là, le chiffrage des effets récessifs est incertain. Tout ceci se répercute par de multiples canaux sur l'ensemble du continent.

L'Europe qui doit défendre ses intérêts dans le cadre des négociations avec ses autres partenaires est entrée dans une zone de turbulences qui risque de l'affaiblir par rapport au reste du monde.

États-Unis : ralentissement et incertitude

L'évolution actuelle de l'économie américaine n'a pas échappé au ralentissement général de l'économie mondiale signalé précédemment mais, avec un taux de croissance du PIB de l'ordre de 2 % en 2016 et 2017, selon la plupart des prévisions, les USA font mieux que beaucoup de pays développés.

Divers signes poussent à s'interroger : la consommation a été médiocre, le commerce extérieur, peu dynamique, la productivité serait en baisse comme les profits de nombreuses entreprises, les créations d'emplois décevantes. D'un autre côté, l'économie américaine semble plutôt bien résister. On comprend les hésitations de la Fed.

Pays non occidentaux : une inquiétude généralisée

La situation des pays producteurs de matières premières, particulièrement les pays émergents, suscite de sérieuses inquiétudes. La Banque mondiale souligne, de plus, le danger potentiel dû à l'accroissement de l'endettement privé.

Alors qu'un certain pessimisme paraît prévaloir aux yeux des observateurs, la situation de la Chine semble se stabiliser avec un taux de croissance de l'ordre de 6,5 % du PIB : le risque d'un atterrissage brutal est actuellement écarté. Bien entendu, à plus long terme, les risques subsistent. En particulier, la dette chinoise — y compris privée — s'accroît régulièrement pour atteindre environ 250 % du PIB dont plus de 160 % pour la dette des entreprises. Par ailleurs, la Chine est de plus en plus obligée de recourir à des pratiques commerciales contestables.

De son côté, l'Inde maintient son activité à un niveau élevé entre 7,5 et 8 % du PIB.

En revanche, les prévisions concernant l'économie du Japon ne sont guère optimistes : croissance du PIB de 0,5 % en 2016, proche de 0 % en 2017 avec un déficit budgétaire de l'ordre de 7 % du PIB, une dette publique de 230 %. Les résultats décevants des « Abenomics » dans un contexte mondial défavorable ne permettent pas d'envisager une sortie prochaine du marasme économique actuel.

La récession économique du Brésil devrait être moins profonde en 2017 qu'en 2016 (proche de 0 en 2017 contre – 4 % du PIB en 2016) : la crise politique aggravée par les scandales de corruption ne contribue pas à l'amélioration de la situation.

Enfin, la Russie enregistrerait une baisse de son PIB de 1,2 % en 2016 mais pourrait espérer un retour à une modeste croissance en 2017 en fonction de l'évolution des cours du pétrole, de l'incidence des sanctions économiques... La situation des pays non occidentaux ne s'aggrave pas mais reste, elle aussi, bien incertaine.

Marchés de capitaux et banques : en expectative

Les fluctuations des marchés ont été importantes depuis le début de l'année. Tout a été prétexte pour accentuer la volatilité des marchés. Avant même les résultats du référendum au Royaume-Uni, des capitaux avaient quitté la place de Londres à titre de précaution. On notera également que la chute du cours du pétrole a provoqué une diminution des réserves financières.

très largement arrimées au dollar des pays producteurs qui disposeraient encore, selon certaines informations, de plus de 4 400 milliards de dollars.

Tout ceci n'est guère favorable à la plupart des institutions financières qui craignent les effets des taux bas et d'un éventuel durcissement des règles de solvabilité. C'est particulièrement vrai pour les assureurs qui sont appelés à revoir leur modèle économique.

Bien entendu, le Brexit a créé un choc violent sur la sphère financière. Tout d'abord, le climat d'incertitude et la durée probable de la période de transition vont encore accroître la volatilité des marchés au gré des péripéties des négociations qui ne manqueront pas de se produire. Ce sont les valeurs boursières les plus exposées aux relations Union européenne-Royaume-Uni qui seront les plus concernées : secteur automobile... et bien entendu, secteur financier.

Ensuite, c'est l'avenir de la City qui est en jeu. Certes, Londres gardera une place prééminente mais tout dépendra des tractations qui vont s'engager, notamment sur le « passeport européen » qui permet aux banques anglaises d'accéder sans restriction au marché continental. Ceci pourrait entraîner le départ des chambres de compensation installées à Londres. Les conséquences seraient lourdes en termes d'emplois, de profits... pour la place de Londres.

C'est là un enjeu crucial de négociations qui ne pourra se régler en un instant mais en attendant, l'incertitude sera grande sur les activités financières installées à Londres : banques d'investissement, gestionnaires d'actifs et de patrimoine, assurances et même banques de détail... qui pourraient être tentées d'anticiper un environnement moins favorable et commencer à rapatrier progressivement une partie de leurs implantations vers la zone euro où la compétition sera ouverte pour les récupérer. Les enjeux en cours sont considérables.

Croissance en baisse, risques en hausse : le Brexit ajoute une lourde incertitude notamment pour l'Europe.

Les **notes de conjoncture** sont en ligne sur notre site. la plus récente livraison est réservée aux **membres** et aux **partenaires** de Contrat-social.

extraits et résumés

Au cours des mois d'avril à juin 2016, les extraits des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social (les premiers chiffres entre crochets qui suivent les extraits renvoient aux **chapitres** du site de Contrat-social qui sont en accès libres, les seconds sont le numéro d'ordre, dans le chapitre concerné, des extraits qui sont exclusivement accessibles aux membres).

Industrie pharmaceutique : blockbuster et biotechnologie, Les études, La Documentation française, 2014. Très grande activité, l'industrie pharmaceutique a bénéficié des phénomènes de notre époque et été transformée par eux : forte croissance des dépenses de santé, concentration donnant des places fortes à une poignée de firmes, rôle longtemps décisif de médicaments générant un fort chiffre d'affaires (*blockbuster*). Puis la compétition, celle des génériques notamment, a grandi. Elle a poussé à recourir à des recherches réalisées hors des laboratoires des firmes et ce tant au sein d'organismes publics que de petites ou moyennes entreprises, souvent récentes. Plusieurs grandes firmes ont réduit la recherche faite en interne. Les « fonds » devenus des actionnaires importants de cette industrie poussent aux fusions, acquisitions et à des pratiques nouvelles dont on espère qu'elles seront bénéfiques. D'autres sources de profits sont en effet nécessaires pour faire face aux coûts croissants dus à la réglementation. **[23-72]**

« **Corruption in Ukraine, Dear Friends** », *The Economist*, 13 février 2016. La révolution de Maidan était supposée réduire la corruption, mais les liens entre les amis, les partenaires en affaires, les parents et les alliés politiques sont trop forts et la difficulté de faire des réformes « n'est pas technique, mais politique ». **[24-116]**

Svetlana Alexievitch, *La Fin de l'homme rouge*, Actes Sud, 2013. Cet écrivain biélorusse a reçu le prix Nobel de littérature 2015 pour l'ensemble de son œuvre. L'ouvrage dont sont tirés les extraits est exceptionnel dans sa forme. L'auteur, muni d'un magnétoscope, a interviewé un très grand nombre de Russes et d'ex-Soviétiques. Leurs paroles sont reproduites avec une fidélité qu'on ne peut mesurer mais il a semblé utile de conserver la diversité des interviewés. Les personnes interrogées semblent en proie à un très grand trouble. Les plus âgées regrettent, presque toutes, le communisme, les soviets et l'URSS. Une vie réglée. Les victoires remportées jadis leur font oublier les crimes commis — Staline n'a pas été jugé — comme les privations qu'eux-mêmes ont subies. Vieux et jeunes ont besoin de rêves et d'un Tsar. Pour les plus jeunes l'avenir est obscur. Les perspectives de la perestroïka sont oubliées et les Russes ne semblent prêts ni pour la démocratie ni pour les activités économiques du temps. Si les extraits contiennent deux fois le mot vodka, celle-ci est présente dans un grand nombre d'interviews avec ses suites : bagarres, femmes et enfants battus, meurtres. Dans le cadre de l'URSS, les différentes nationalités se battaient contre l'ennemi commun. Aujourd'hui, les conflits sont latents entre elles et les incidents fréquents. Où va la Russie ? Les plus âgés, fidèles au communisme suivent Poutine. Mais il semble bien que les jeunes

soient plus dubitatifs. Admettent-ils, autant que leurs aînés, une corruption assez généralisée ? [24-119]

(NB. *The Economist*, avril 2016 : 76 % des Russes estiment que leur pays est corrompu, Poutine portant la responsabilité de cet état de fait.)

« **The future of computing** », *The Economist*, 12 mars 2016. Au cours des décennies récentes, ordinateurs et smartphones se sont multipliés, le prix de leur ingrédient de base, le transistor, voyant sa capacité doubler tous les deux ans. Ce phénomène s'épuise mais d'autres prennent le relais : l'utilisation croissante des algorithmes par les machines (phénomène que le programme AlphaGo vient d'illustrer de façon spectaculaire en gagnant des parties de go contre le champion du monde) et le recours, en contrat de location, à d'énormes machines qui enregistrent des masses de données et sont capables de les traiter à la demande. Avec l'informatique, nos économies ont disposé et disposent d'un outil très puissant. Or, les informations dont nous disposons ne semblent pas lui attribuer le rôle moteur qu'une énergie abondante et bon marché a joué voici un siècle. [22-44]

« **Les démocraties face aux puissances mondiales** », *Le Débat*, mars 2016. Ladite revue a publié cinq articles, dont un de son rédacteur en chef, consacrés à la confrontation qui est née entre les règles des démocraties occidentales et les agissements des entreprises et institutions qui, devenues globales, opèrent dans le monde entier. Les cinq articles forment un total de 80 pages et il n'a pas été facile de réaliser un texte qui ne soit pas par trop fastidieux, d'autant que les articles sont, dans l'ensemble, assez mal rédigés. Mais l'effort que demande la lecture de ce document semble justifié. Le problème posé n'est-il pas l'un des plus sérieux de notre époque ? L'incapacité où sont l'Europe et les États-Unis de conclure un traité commercial n'illustre-t-il pas, en ce moment même, les contradictions qui existent entre les acteurs mondiaux et les pratiques des démocraties ? [21-49]

Nicolas Baverez, « Le libéralisme français ou les infortunes de la raison », *Commentaire*, hiver 2015-2016. Les propos tenus ne sont, malheureusement, guère originaux. En France, domaine public (Sécurité sociale comprise) : 57,5 % du PIB ; secteur privé : un peu plus de 40 %. La gauche a été convaincue que les dépenses publiques et sociales étaient, en elles-mêmes, un progrès. Ainsi, il n'y avait aucun argument sérieux pour justifier la promesse de Hollande d'embaucher 60 000 enseignants. Les socialistes soignaient aussi leurs électeurs. Macron ne parvient pas à enclencher une de ces grandes opérations qui ont permis au Canada, à la Suède, à l'Allemagne, voire, plus récemment, à l'Espagne, de redresser vigoureusement leur situation budgétaire et de rendre leurs économies autrement compétitives. [41-22]

OCDE, *Quel avenir pour les dépenses de santé* ? juin 2013. Les dépenses de santé (et de soins de longue durée) progressent inexorablement. Elles sont devenues le premier chapitre des dépenses privées. La façon dont la société prend en charge une partie de ces dépenses est également devenue un révélateur du type de relations sociales au sein de la nation concernée. Les États-Unis ont montré que les solutions libérales pouvaient être ruineuses tout en laissant sans couverture une part importante de la population. [35-11]

« **Financial transparency, The biggest loophole of all** », *The Economist*, 20 février 2016. L'évasion fiscale a pris une ampleur considérable. La mondialisation a poussé les grandes entreprises à profiter des régimes fiscaux favorables de certains pays. La création de banques *off shore* a facilité les opérations clandestines. Les capitaux détenus par les mafias criminelles semblent avoir fortement augmenté. Alors, certes, les États, en se concertant plus ou moins bien, ont « pris des mesures ». Mais on découvre aujourd'hui que plusieurs d'entre elles n'ont pas été vraiment appliquées. Les États-Unis qui ont voulu jouer le rôle de champion en ce domaine possèdent, avec un état comme le Delaware, le plus grand paradis fiscal au monde. De son côté, Londres tire toujours parti des compétences de ses professionnels et du statut de nombreuses îles qui sont sous sa dépendance pour gérer des capitaux clandestins encore volumineux. [23-73]

« **Dépenses sociales, une évolution extraordinaire** », *Futuribles*, mai 2016. Environ le tiers du PIB français correspond à des prestations sociales tandis que, dans le revenu des ménages, près du tiers aussi provient de prestations sociales. Le graphique qui figure au milieu du document suggère qu'il s'agit là moins du résultat d'une politique que de l'évolution de notre démographie. Le pays vieillit et le montant global des retraites grossit. L'article n'évoque quasiment pas le développement de prestations sociales qui relèvent de l'assistanat, dont le bien-fondé et le financement sont discutables. [37-12]

Hervé Le Bras, « Panica demografica », *Le Débat*, mars-avril 2016. Les prévisions démographiques semblent plus fiables que leurs homologues en économie. Et pourtant le passé démographique n'est pas si aisément déchiffrable, nous dit ce grand spécialiste ; surtout si celui qui s'y hasarde a un préjugé ; or, aujourd'hui, en ce domaine, le pessimisme paraît exagérément répandu. [14-24]

Jean-François Drevet, « Le gaz, facteur politique clef en Méditerranée orientale », *Futuribles*, mai-juin 2016. La découverte et l'exploitation de gaz en Méditerranée orientale, relativement récentes, sont des phénomènes peu connus. Cependant, leurs incidences économiques et politiques ne sont pas négligeables. [22-45]

François Garçon, « L'apprentissage en Suisse, voie d'excellence », *Commentaire*, été 2016.
Quel est le facteur principal de la prospérité de la Suisse ? Un système d'apprentissage qui forme 7 jeunes sur 10 répond notre auteur ; système qui ne néglige pas la formation scolaire, notamment dans le domaine scientifique. Cette formation contribue à ce que les produits suisses soient de bonne qualité, à ce que les salaires soient élevés et le chômage très faible. On est loin du fossé qui, en France, sépare trop souvent, le monde de l'entreprise et celui de l'éducation nationale. [32-28]

nouvelles des partenaires

Université catholique de Lille : une délégation de Contrat-social s'est rendue à Lille le 18 mai pour rencontrer Denis Vinckler, conseiller spécial de Pierre Giorgini, recteur, avec pour objectif de déterminer les actions communes dans le cadre d'un partenariat. Jean Carlos Angulo a été désigné pour poursuivre la démarche.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe *demande à ses membres* d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé notamment par l'inadéquation de la politique et de la réglementation économique et sociale. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées mais à la condition que l'effort d'amélioration soit associé à une meilleure qualité de la politique économique et financière. Dans les deux domaines sociétaux et économiques que nous regardons comme notre « core business », nous cherchons à apporter des idées neuves par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé, très respecté et s'appuyant sur une économie et des finances saines est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Sont en cours une étude sur l'accompagnement des personnes en difficulté par des organismes bénévoles et une autre sur les changements comportementaux induits par le développement du numérique. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. Les **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.

2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.

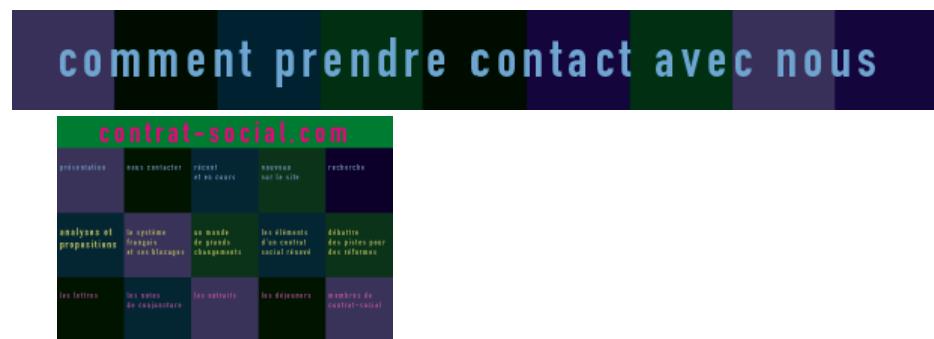
3. Tous les trois mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.

4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.

5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.

6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.

7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne **visualisez pas** correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez **ne plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site.

Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.